

CPTS « Ruscino »

Département Pyrénées-Orientales (66)

Avis sur la lettre d'intention

Porteur du projet : Monsieur Mark Oude - président de l'association CPTS Ruscino

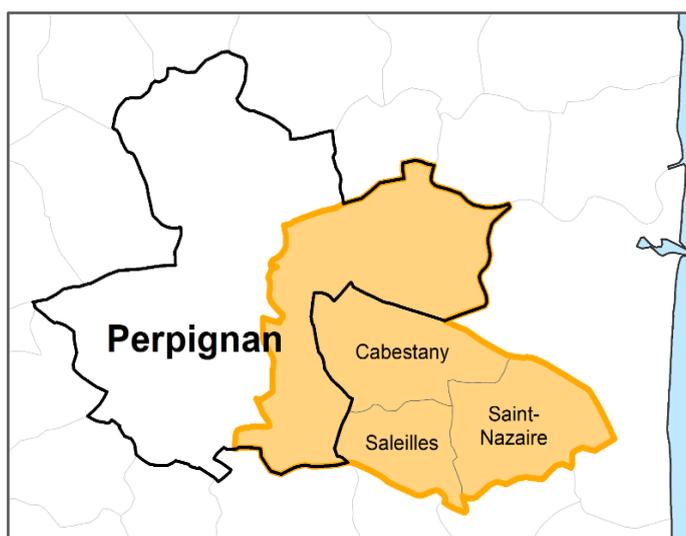
Caractéristiques de l'équipe projet :

L'équipe projet est composée de : 2 médecins généralistes ; 2 IDE ; 2 IDE Asalée ; 1 IPA ; 2 Coordinateurs de MSP

Date de réalisation de l'analyse : Juin 2023

Les caractéristiques du territoire correspondent-elles bien à un projet de CPTS ? OUI

Le territoire est constitué de 3 communes et 10 quartiers (zones IRIS) de la ville de Perpignan.



- Territoire urbain et dense, qui comprend la partie est de la ville de Perpignan (préfecture du 66), à proximité de la côte méditerranéenne et de la frontières espagnole.

- Population estimée à 47 617 habitants

- Catégorie ACI retenue : Taille 2 (entre 40 000 et 80 000 habitants)

- Autres projets de CPTS limitrophes : CPTS Agly (ACI signés)

Il n'existe pas de chevauchement de territoire avec le projet identifié à proximité.

Les acteurs sont-ils bien impliqués sur la constitution de la CPTS ? OUI

| Profession | Nombre de professionnels identifiés | Nombre de professionnels sollicités | Nombre de professionnels souhaitant adhérer à la démarche | % de professionnels mobilisés |
|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------|
| Médecins généralistes | 67 | 67 | 12 | 18 % |
| Médecins spécialistes | 148 | 148 | 6 | 4 % |
| Infirmiers | 152 | 152 | 19 | 12,5 % |
| Biologistes | 4 | 4 | 1 | 25 % |
| Pharmaciens | 19 | 19 | 11 | 58 % |
| Masseurs-Kinésithérapeutes | 134 | 134 | 5 | 4 % |
| Sages-femmes | 7 | 7 | 4 | 57 % |
| Orthophonistes | 11 | 11 | 4 | 36 % |
| Orthoptistes | 2 | 2 | 1 | 50 % |
| Dentistes | 46 | 46 | 0 | 0 % |
| Pédicures-podologues/orthésistes | 8 | 8 | 2 | 25 % |

Actuellement près de **11 % des professionnels de santé du territoire sont impliqués dans le projet**. La phase d'élaboration du projet de santé permettra de poursuivre la mobilisation et d'établir des partenariats avec les structures du territoire. Les 2 MSP intégrées au territoire sont engagées dans la CPTS, ce qui permettra un apport d'expérience et de méthode dans la pratique de l'exercice coordonné. En revanche, **il conviendra d'élargir l'équipe projet aux professionnels de santé du territoire qui exercent hors MSP, afin de garantir un maximum de représentativité.**

Les orientations ACI sont-elles bien intégrées dans le projet ? OUI

| Thématique ACI | Non | En partie | Oui |
|---|-----|-----------|-----|
| Socle 1 – Amélioration de l'accès aux soins | | | X |
| Socle 2 – Organisation du parcours pluriprofessionnel | | | X |
| Socle 3 – Prévention | | | X |
| Socle 4 – Crise sanitaire | | | X |
| Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins | | | X |
| Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire | | | X |

Commentaires :

Les idées d'actions exprimées dans la lettre d'intention correspondent au cadre réglementaire des ACI. De plus, l'ensemble des missions socles et complémentaires sont engagées.

L'équipe projet souhaite construire des relations partenariales avec les institutions et dispositifs du territoire de sorte à répondre aux besoins de manière coordonnée. Néanmoins, des propositions d'actions reflètent également une volonté des acteurs de la CPTS à proposer une organisation locale spécifique de sorte à réfléchir à des solutions adaptées aux particularités du territoire RUSCINO.

La Proximité du CH et de 2 Polycliniques favorise l'accès aux urgences et au 2nd recours pour les patients. Il faudra néanmoins développer l'intégration de ces établissements et professions du second recours dans le projet afin de coconstruire des actions pertinentes et partagées, notamment pour répondre aux problématiques de lien ville-hôpital et de sortie d'hôpital qui ont été exprimées par certains professionnels à travers cette présente lettre d'intention.

Les problématiques principales de santé ont elles bien été repérées ? OUI

L'analyse des éléments statistiques, à partir de sources fiables (ARS, CPAM, REZONE, Cartosanté, Observatoire des territoires, ...) ont permis d'identifier les caractéristiques de la population et de l'offre de soins du territoire malgré les données parfois manquantes au vu de la particularité territoriale qui intègre seulement la partie « est » de Perpignan (10 IRIS), ce qui rend compliqué le recueil et l'analyse des statistiques pour cette zone.

La partie diagnostic devra être remise à jour, avec des données plus récentes et devra être approfondie durant la rédaction du projet de santé, afin de mettre en lumière les problématiques qui auraient éventuellement évoluées et d'apporter une compréhension plus fines des caractéristiques locales du territoire.

L'analyse diagnostic du projet de santé permettra également de fixer les axes stratégiques du projet (adaptés au local ainsi qu'aux orientations fixées dans le PRS) et enfin de garantir l'adéquation entre les besoins populationnels et les actions retenues.

Synthèse de l'analyse

Avis général : Favorable au projet

La lettre d'intention du projet de CPTS Ruscino correspond aux attentes réglementaires.

Le territoire correspond à un projet de CPTS et prend en compte l'ensemble de population ce qui évoque la volonté d'une approche populationnelle.

L'approche inclusive et pluriprofessionnelle est à ce jour intégrée à la démarche. Il faudra néanmoins renforcer la démarche de mobilisation des professionnels de santé du territoire, en particulier les médecins spécialistes qui constituent un nombre conséquent de praticiens sur le territoire ainsi que les autres professions pas assez représentées. Nous encourageons également l'équipe projet à élargir les membres administrateurs aux professionnels hors MSP du territoire de sorte à garantir un maximum de représentativité.

Les enjeux et les attentes du territoire ont bien été identifiés à travers ce pré-diagnostic et devront être retravaillés et approfondis lors de l'élaboration du diagnostic (quanti et quali) du projet de santé.

Enfin, les actions proposées correspondent aux 6 missions des ACI CPTS. Elles devront être revues à travers un travail collectif à l'échelle du territoire de la CPTS, afin d'approfondir les idées et de proposer un projet de santé partagé par l'ensemble des acteurs du territoire.

Avis URPS Infirmiers : **Avis favorable avec réserve**

L'URPS Infirmiers rend un avis favorable avec une réserve sur cette lettre d'intention s'agissant du trop faible taux de participation des professionnels de santé libéraux, notamment infirmiers.

Territoire urbain incluant 10 quartiers de l'est perpignanaise et 3 communes alentour représentant + 47000 habitants. Sa démographie est marquée par un vieillissement de la population (26.4 % > 65 ans, contre 22 % en Occitanie), et où 13.3 % + 17 ans n'ont pas de médecins traitants (contre 11.8 % dans le 66) et où 6.3 % + 70 ans sont dans la même situation. A noter que la part des MT + 65 ans est de 10 %, risquant d'aggraver l'accès au premier recours par la population. La description du territoire montre une forte proportion d'affections psychiatriques (4.7 % contre 3.4 pour le département), qui devra être prise en compte dans l'élaboration du projet de santé. Les données liées à la prévention (dépistage des cancers et vaccination) sont tous dégradés sur ce territoire, et devront, là aussi, être des vecteurs d'amélioration pour la population. La participation des PSL doit être renforcée, en particulier les dentistes, les médecins spécialistes, les MK et les IDELS avec 12.5 % d'adhérents. Toutefois, il faut souligner l'effort et la volonté de l'équipe dirigeante pour amener les PS à la CPTS via son site internet actif, intuitif et didactique : outil novateur et moyen moderne pour permettre un élargissement de la communauté professionnelle vers son implication territoriale. L'élaboration du projet de santé, axée sur les missions socles et complémentaires respectent les modalités réglementaires et s'inscrivent dans une analyse pertinente et spécifique des problématiques définies sur cet espace. Toutefois, il conviendra dans la mission socle 1 de bien différencier l'accès au MT de l'amélioration de la prise en charge des SNP, car l'un comme l'autre mérite un développement et des actions différenciés, permettant leur meilleure identification pour les soins et les prises en charge de la population. L'appui des MSP, comme des structures, engagés dans le projet de CPTS sont des ressources non négligeables à mettre à profit comme l'extension aux autres PS, afin de donner tout le relief et la dynamique nécessaires à un territoire de santé qui reste en difficulté et en attente d'amélioration notable. Un projet ambitieux qui ne manquera pas de s'inscrire également dans une démarche départementale où, sur cet espace, les zones non couvertes par une CPTS sont encore très présentes. Un travail de longue haleine à faire, avec des perspectives soutenables ont toutes les chances d'être une réussite.

Avis URPS Médecins : **Avis Favorable**

Avis URPS Masseurs-Kinésithérapeutes : **Avis Favorable**

Avis URPS Pharmacie : **Avis Favorable**

Avis URPS Biologistes : **Avis Favorable**

Avis URPS Orthophonistes : **Avis Favorable**

Avis URPS Orthoptistes : **Avis Favorable**

Avis URPS Pédicures podologues : **Avis Favorable**

Sage-femmes : **Avis Favorable**